

République Islamique de Mauritanie
Honneur – Fraternité – Justice

PORT AUTONOME DE NOUAKCHOTT
dit "Port de l'Amitié"

Tél : 45 25 16 76 – 45 25 14 53 – 45 25 17 94
Fax : 45 25 16 15 – BP : 5103
Nouakchott – Mauritanie



الجمهورية الإسلامية الموريتانية

شرف - إخاء - عدل

ميناء النواكشوط المستقل
ميناء الصداقة

هاتف: 45 25 16 76- 45 25 14 53- 45 25 17 94
فكس: 45 25 16 15 - ص. ب: 5103
النواكشوط - موريتانيا

17 NOV 2023

Ministère de l'Équipement et des Transports

Port Autonome de Nouakchott dit « Port de l'Amitié » (PANPA)

AAO1 N° :06/CPMP/PANPA/2023

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'avis de publication par le Port Autonome de Nouakchott dit « Port de l'Amitié » de la révision de son Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics (PPM) sur le site de l'Autorité de Régulation de Marchés Publics (l'ARMP) le 25 septembre 2023.
2. Le Port Autonome de Nouakchott dit « Port de l'Amitié » a obtenu dans le cadre de son budget 2023 des fonds, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché pour l'acquisition et le montage d'un système moderne de contrôle des accès à l'enceinte portuaire.
3. Le Port Autonome de Nouakchott sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir et monter le système d'accès objet du présent appel d'offres.
4. Le présent appel d'offres est un Appel d'Offres International Ouvert.
5. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur Mohamed Bekar MOHAMED CHEIN ; Téléphone : +(222) 46 83 11 32/ 22 83 11 32 ; E-mail : medbekar61@port-nouakchott.com et prendre connaissance des documents d'Appel D'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Service du Secrétariat du Directeur Général du Port Autonome de Nouakchott dit « Port de l'Amitié » PANPA, BP 5103 Nouakchott – Mauritanie.
7. Les exigences minimales en matière de qualification sont :
 - Avoir réalisé au moins deux marchés de même envergure et de même complexité que le marché objet du DAO (deux fourniture et montages d'un système moderne de contrôle des accès) au cours des (5) cinq dernières années. Cette expérience doit être certifiée par des attestations, contrats dûment signés par les clients ou des PV de réception ;
 - Le Candidat doit présenter un calendrier pour la fourniture et le montage du système dans un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de notification du marché.

Handwritten signature or initials in blue ink.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : Service du Secrétariat du Directeur Général du Port Autonome de Nouakchott dit « Port de l'Amitié » du PANPA, BP 5103 Nouakchott – Mauritanie à compter du 20/11/2023 contre le paiement d'un montant de de 5 000 MRU (cinq mille ouguiya).
9. Cette somme peut être réglée en espèces à la caisse du PANPA, par chèque certifié ou par virement à l'ordre du PANPA au compte n° 00022310103 ouvert auprès de la B.C.I Nouakchott- Mauritanie
10. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées à l'adresse suivante :
Monsieur le Président de la Commission de Passation des Marchés Publics/ PANPA
Immeuble Direction Générale du Port, Troisième étage BP : 5103 Tél : (222) 22 83 11 32 /46 83 11 32 Nouakchott -Mauritanie ; E-mail : medbekar61@port-nouakchott.com
Au plus tard le 8 février 2024 à 12 H 00 min GMT. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront retournées aux soumissionnaires concernés sans être ouvertes.
Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis à l'adresse :
Commission de Passation des Marchés Publics du Port Autonome de Nouakchott dit « Port de l'Amitié » (CPMP/PANPA), dans la salle de réunion au 1^{er} étage, Immeuble de la Direction Générale le 8 février 2024 à 12 H 00 min GMT.
11. Les offres devront être valides pour une période de 90 (quatre-vingt-dix jours) à compter de la date limite de dépôt des offres et accompagnées d'une garantie de soumission d'une somme de dix mille ouguiya (10 000 MRU) et d'une validité de 120 jours.

M
S

Le Directeur Général
Sidi Mohamed MAHAM


